



Comité International

MODULE II

NOTIONS DE BASE SUR LES MEDICAMENTS

Objectif général :

Au terme de ce module, les participants doivent connaître les différentes sortes de médicaments qu'ils doivent gérer et dispenser.

Objectifs spécifiques :

1. Expliquer la notion de médicament essentiel générique et spécialité.
3. Expliquer les différentes formes de médicaments et leur administration
4. Citez les règles de bonne conservation des médicaments
5. Expliquer la notion de péremption, les effets que cela entraîne et comment reconnaître un produit périmé.
6. Déchiffrer une ordonnance et délivrer les médicaments prescrits
7. Citer les principales familles de médicaments et leurs conseils d'utilisation

CONTENU

I GENERALITES SUR LES MEDICAMENTS

1. Définition
2. Médicaments essentiels :
3. Spécialités et génériques
4. La conservation et la péremption :
5. Les formes pharmaceutiques :
6. L'ordonnance médicale :
7. Règles de délivrance des médicaments.

II LES FAMILLES DE MEDICAMENTS

1. Les antalgiques
2. Les anti-infectieux
3. Les médicaments du système digestif
4. Les anti-épileptiques et anti-convulsivants
5. Les anti-allergiques
6. Médicaments de l'appareil respiratoires
7. Les médicaments utilisés en ophtalmologie
8. Les médicaments utilisés en gynécologie et en obstétrique
9. Les antiseptiques et désinfectants
10. Les solutions de perfusion
11. Les anti-anémiques et vitamines



Comité International

**MEDICAMENTS ESSENTIELS
GENÉRIQUES**

I Généralités sur les médicaments

① Définition :

On entend par médicament toute substance ou composition présentée comme possédant des propriétés curatives ou préventives à l'égard des maladies humaines ou animales, ainsi que tout produit pouvant être administré à l'homme ou à l'animal, en vue d'établir un diagnostic médical ou de restaurer, corriger ou modifier leurs fonctions organiques.

Un médicament agit par l'intermédiaire d'un ou plusieurs constituants appelés *principes actifs* (substances réellement actives), qui sont associées à des *excipients* (substances non actives qui permettent la préparation et l'administration du médicament).

② Médicaments essentiels :

Ce sont des médicaments qui satisfont aux besoins fondamentaux de la majorité des populations en matière de soins de santé. Ce sont des médicaments pour lesquels il existe des données sûres et suffisantes sur l'efficacité et les effets secondaires, et qui ont un moindre coût. Ils doivent être disponibles à tout moment.

Une liste de médicaments essentiels a été établie par le Ministère de la santé, visant à la prise en charge efficiente des pathologies les plus courantes : **soigner le maximum de maladies (95%) avec le minimum de médicaments.**

③ Spécialités et Génériques :

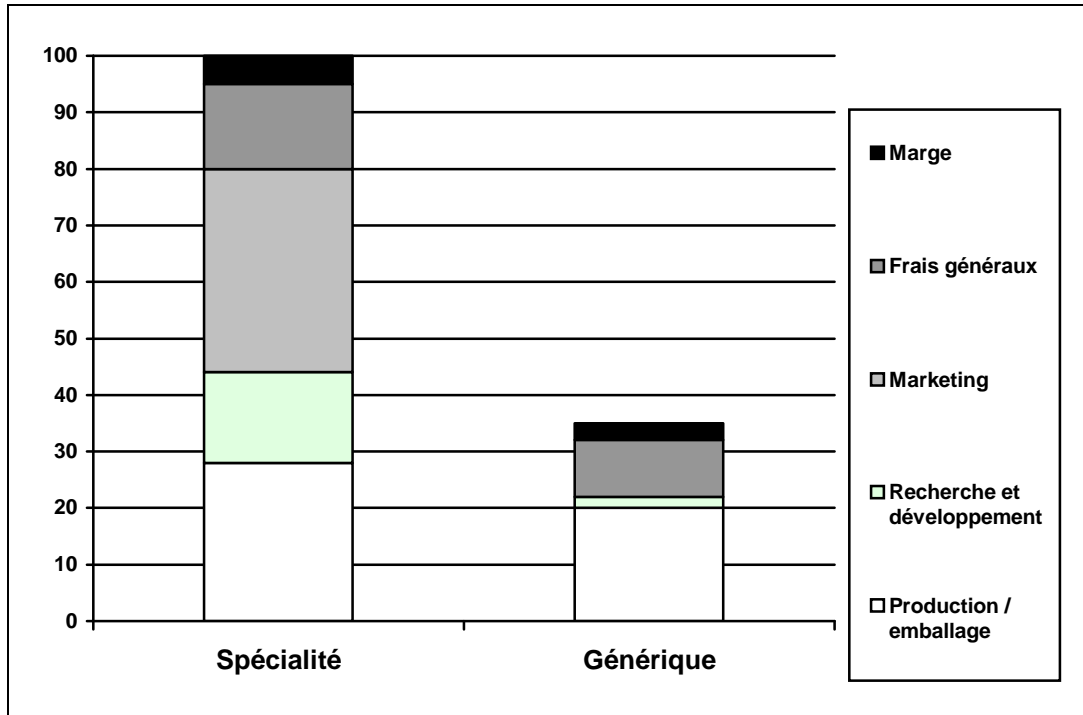
Tout médicament découvert ou synthétisé par un laboratoire pharmaceutique est la propriété de celui-ci. Cette propriété est protégée par un brevet qui confère le monopole d'exploitation pendant une vingtaine d'année. Le laboratoire donne au médicament un nom de fantaisie ou nom commercial et son conditionnement est particulier. On parle alors de **spécialité**.

Au moment où le brevet d'exploitation expire, tout laboratoire peut produire ce médicament. Certains laboratoires produisent alors des médicaments **génériques**, désignés par leur Dénomination Commune Internationale (DCI), qui fait référence au principe actif et est la même dans tous les pays du monde. Il faut remarquer que les spécialités portent aussi un nom DCI qui figure obligatoirement en dessous du nom commercial. Ainsi, un même médicament a un seul nom DCI, mais peut avoir plusieurs noms commerciaux.

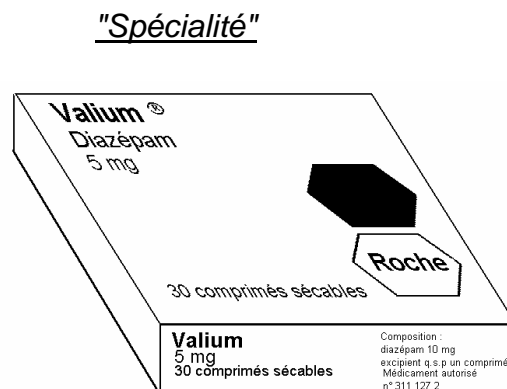
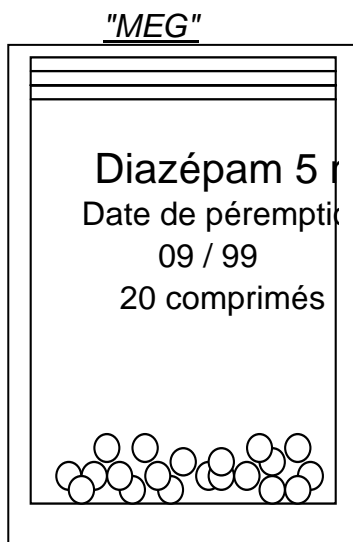
Afin de réduire le coût de production, les médicaments génériques sont commercialisés en conditionnements de grande quantité. Sur ces conditionnements figurent le nom DCI, le dosage, la forme, la date de péremption, le numéro de lot de fabrication et l'appartenance aux listes I, II ou stupéfiants.

Pourquoi le médicament essentiel générique est-il moins cher que la spécialité ?

"Comparaison des prix de revient d'un générique et d'une spécialité"



On constate que les coûts de recherche / développement et marketing sont négligeables dans le prix de revient du *générique*; de plus, le coût de l'emballage est moindre d'où un **prix de vente beaucoup plus faible**.



exemple :

Donner les prix du marché avec comme base de prix(médicament générique) : le prix d'une centrale ou d'un dépôt pharmaceutique en comparaison avec le prix de certaines spécialités.

④ **La conservation et la péremption :**

Pour rester actif, un médicament doit être **conservé dans de bonnes conditions**. La chaleur, la lumière, le soleil, l'humidité, les insectes, la poussière, les champignons sont des facteurs qui diminuent la qualité des médicaments. Un médicament a toujours une date de fabrication et une **date de péremption**. Cette date de péremption est la date à partir de laquelle le produit va commencer à **perdre de son activité et risque de devenir toxique**.

Au cas où la date de péremption n'est pas indiquée, il faut tenir compte de la date de fabrication et ajouter trois ans pour les médicaments injectables et les antibiotiques, et ajouter cinq ans pour les autres médicaments.

Une fois que le médicament est périmé, **il ne doit plus être vendu ni être utilisé**. Le gérant doit retirer les produits des étagères de vente, et les stocker dans un carton spécifique. Ils seront détruits selon une procédure spécifique par l'Equipe Cadre de District.

Cependant, il arrive que certains produits se dégradent anormalement rapidement et deviennent inutilisables alors que la date de péremption n'est pas encore arrivée. Les facteurs de dégradation sont :

- **l'odeur** : certains produits (comme l'acide acétylsalicylique) dégagent une odeur lorsqu'ils sont attaqués par la chaleur ou l'humidité.
- **la couleur** : certains médicaments changent de couleur : il faut vérifier la couleur originale.
- **la désagrégation** : les comprimés se désagrègent ou s'effritent lorsqu'ils sont humides.
- **le dessèchement** : les préservatifs, normalement lubrifiés, ne doivent pas être utilisés s'ils ont séché.
- **la fusion** : le sel de réhydratation orale peuvent fondre au-dessus de 30°C. Il devient marron foncé, collant et ne se dissout pas. Il en est de même avec les suppositoires et les capsules qui se collent ou qui coulent.

⑤ **Les formes pharmaceutiques :**

La *forme pharmaceutique* d'un médicament est la présentation physique du médicament.

La manière de prendre le médicament est la *voie d'administration*.

La *posologie* est la quantité de médicaments qu'il faut prendre au cours de la journée, pendant une durée précise (ex. trois comprimés le matin pendant cinq jours).

Les formes pharmaceutiques présentes dans le dépôt sont :

- **les comprimés** : ce sont des préparations de consistance solide, de formes diverses (ovales, ronds, ...). On distingue les comprimés à avaler et les comprimés à usage gynécologique.
- **les gélules** : ce sont de petites boîtes cylindriques constituées de deux enveloppes rigides en gélatine s'emboîtant l'une dans l'autre et contenant une poudre médicamenteuse.
- **les sirops** : ce sont des préparations liquides contenant une forte proportion de sucre et destinées à être avalées. La posologie est le plus souvent donnée en cuillère à soupe ou à café.
- **les suspensions** : ce sont des poudres contenues dans un flacon. Avant utilisation, le malade ajoute un volume précis d'eau propre (indiqué sur le flacon), puis il dissout correctement la poudre en agitant fortement le flacon.
- **les pommades** : ce sont des préparations de consistance molle, destinées à être appliquées sur la peau ou les muqueuses. On distingue les pommades dermiques (pour la peau), ophtalmiques (pour les yeux) et anales (pour l'anus).
- **les collyres** : ce sont des médicaments destinés au traitement des maladies oculaires. Ces préparations stériles sont appliquées directement sur l'œil. Un flacon de collyre ouvert depuis plus de quinze jours ne doit plus être utilisé, car il y a des risques de contamination.
- **les préparations injectables** : ce sont des solutions ou des poudres que l'on dissout avant l'administration au patient. Ces produits sont destinés à être injectés à travers la peau (injection intraveineuse ou intramusculaire).

Ⓢ **L'ordonnance médicale :**

C'est un document légal, rédigé et signé par un prescripteur autorisé (médecin ou infirmier), remis à un patient pour son traitement et qui comporte les modalités et les conditions d'utilisation des médicaments. L'ordonnance médicale constitue un acte spécialisé qui engage les responsabilités professionnelles, pénales et morales de son auteur et de celui qui l'exécute.

L'ordonnance doit mentionner :

- le lieu et la date d'émission.
- les nom prénom, adresse et qualité du prescripteur.
- les nom, prénom, âge du malade (et poids si le patient est âgé de moins de 15 ans).
- les noms des médicaments prescrits, avec la forme pharmaceutique, le dosage, la quantité prescrite et la posologie.
- la signature et le cachet du prescripteur.

Il est à noter que certains produits peuvent être délivrés sans ordonnance.

EXEMPLE D'ORDONNANCE MEDICALE

Nom, prénom,
Qualification du prescripteur
Adresse du prescripteur

Lieu, et date.....

Nom, prénom, :
Age et poids (enfants)

ORDONNANCE MEDICALE

- 1) Acide acétyl salicylique 500 mg comprimé = 1 boîte
 2 comp. le matin et
 2 comp. le soir pendant les repas jusqu'à disparition de la fièvre

- 2) Cotrimoxazole 400/80mg comprimé = 1 boîte
 2 comp. 2 fois/jour pendant 6 jours

Bien se protéger la nuit en se mettant au chaud.

A revoir à la fin du traitement.

Cachet et signature du prescripteur

⑦ Règles de délivrance des médicaments :

Pour délivrer les médicaments, le dispensateur doit suivre obligatoirement l'ordonnance du médecin ou de l'infirmier et l'expliquer au malade. Aucun médicament ne peut sortir de la pharmacie sans une ordonnance. Si le gestionnaire ne comprend pas quelque chose sur l'ordonnance, il doit absolument demander de l'aide à l'infirmier ou au médecin.

Après avoir bien lu et compris, le préposé à la pharmacie donne le traitement **complet** au malade, en lui expliquant comment prendre les médicaments.

a) Donner la quantité nécessaire de chaque médicament, en l'emballant, de façon séparée (**1 sachet pour chaque type de médicament**), et en écrivant dessus le nombre de doses à prendre par jour et la durée de traitement, tout en l'expliquant de vive voix au patient.

Pour indiquer la posologie, utiliser des méthodes simples de dessin, de croix, de bâtonnets....selon le niveau de compréhension du malade.

b) Expliquer et montrer au patient l'utilisation de chaque médicament, selon sa voie d'administration :

- *les comprimés doivent être avalés entiers, ou éventuellement écrasés auparavant pour les enfants*
- *les gélules doivent être avalées entières*
- *les sirops qui se présentent en poudre dans les flacons doivent être dilués avant l'utilisation, avec de l'eau préalablement bouillie (remplir jusqu'au trait sur le flacon, fermer et bien remuer). Après dilution, conserver si possible le flacon à l'abri de la chaleur.*
- *la pommade ophtalmologique doit être utilisée avec délicatesse, en maintenant l'œil ouvert et en tirant vers le bas sur la paupière inférieure ; on dépose alors environ 1 cm de pommade dans le bas de l'œil, puis on referme l'œil, et on masse délicatement la paupière*
- *bien dire au patient de ne pas avaler les pommades et les liquides désinfectants*
- *toutes les injections doivent être faites par l'infirmier ; ne pas oublier de délivrer les seringues en même temps que les médicaments injectables*

Médicaments dont il ne faut pas dépasser la posologie maximale

acide acétylsalicylique

doses maximales : adulte : 6g/j enfant : 100 mg/kg/j

aminophylline

dose toxique proche de la dose thérapeutique ---> attention à bien délivrer la dose prescrite

chloramphénicol

doses maximales : adulte et enfant de plus de 6 mois : 50 mg/kg/j

fer sulfate

dose toxique : 100mg/kg sulfate de fer

paracétamol :

doses maximales : adulte : 4 g/j enfant : 50mg/kg/j

rétinol

doses toxiques : adulte : 1million UI enfant : 150 000 UI

Remarque :

Cette liste n'est pas exhaustive et ne doit pas faire oublier que pour tout médicament il faut respecter les posologies.

MEDICAMENTS CONTRE-INDIQUES OU A EVITER CHEZ LA FEMME
ENCEINTE OU EN CAS D'ALLAITEMENT

MEDICAMENTS	GROSSESSE	ALLAITEMENT	REMARQUES
*Acide acétyl salicylique *Acétyl salicylate de lysine	<u>à éviter</u>	<u>à éviter</u>	*Donner du <u>Paracétamol</u>
*Aminophylline	<u>à éviter</u>	<u>à éviter</u>	
*Butylscopolamine	<u>à éviter</u>	<u>à éviter</u>	
* Chloramphénicol	Contre-Indiqué	Contre-Indiqué	
*Chlorphénamine	<u>à éviter</u>	<u>à éviter</u>	
* Cotrimoxazole	Contre-Indiqué	Contre-Indiqué	
*Diazepam	<u>à éviter</u>	<u>à éviter</u>	*Sauf en cas de risque vital (ordonnance)
* Doxycycline	Contre-Indiqué	Contre-Indiqué	*Ne pas délivrer aux enfants
* Ergométrine	Contre-Indiqué	Contre-Indiqué	
*Furosémide	<u>à éviter</u>		
*Gentamicine	<u>à éviter</u>	<u>à éviter</u>	
*Hydrocortisone	<u>à éviter</u>		
* Ibuprofène	Contre-Indiqué	Contre-Indiqué	
*Mébendazole	<u>à éviter</u>	<u>à éviter</u>	
*Méthylprednisolone	<u>à éviter</u>		
*Métoclopramide		<u>à éviter</u>	
*Métronidazole	<u>à éviter</u>	<u>à éviter</u>	
*Phénobarbital	<u>à éviter</u>	<u>à éviter</u>	
*Praziquantel	<u>à éviter</u>	<u>à éviter</u>	
*Rétinol	<u>à éviter</u>		
* Sulfadoxine Pyriméthamine	Contre-Indiqué	Contre-Indiqué	
* Tétracycline	Contre-Indiqué	Contre-Indiqué	*Ne pas délivrer aux enfants < 8 ans

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

Certains médicaments ne doivent pas être associés. Prescrits ensemble pour un même malade, ils peuvent avoir des effets néfastes, en raison d'interactions entre eux.

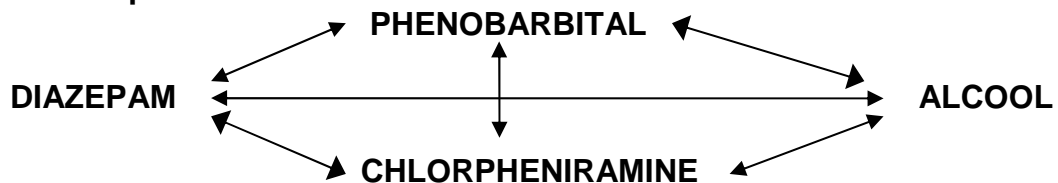
Voici les principales interactions médicamenteuses concernant les MEG que vous délivrez dans vos dépôts.

=> NE PAS ASSOCIER:

1° * AMINOPHYLLINE + PHENOBARBITAL

* AMINOPHYLLINE + ERYTHROMYCINE

2° Ces 4 produits :



3° ACIDE ACETYL SALICYLIQUE ↔ IBUPROFENE
↙ ↘
DICLOFENAC

4° DOXYCYCLINE ou TETRACYCLINE (comprimés)
+
FER, LAIT

5° METRONIDAZOLE + ALCOOL

6° SULFADOXINE-PYRIMETHAMINE + CHLOROQUINE

SULFADOXINE-PYRIMETHAMINE + COTRIMOXAZOLE

7° HYDROXYDE D'ALUMINIUM : interagit avec la plupart des médicaments. Espacer les prises avec les autres médicaments d'au moins deux heures.

II Les Familles de Médicaments :

Tous les médicaments n'agissent pas de la même manière, et ils ne traitent pas tous les mêmes maladies. C'est pour cela qu'ils appartiennent à des **familles de médicaments** ou **classes thérapeutiques**.

1- Les antalgiques, antipyrétiques et anti-inflammatoires :

♦ les antalgiques (ou analgésiques) :

Ce sont des médicaments qui suppriment ou diminuent la douleur. Ils sont le plus souvent indiqués pour les maux de tête, les douleurs dentaires et les états fébriles.

Médicaments utilisés :

- Acide Acétylsalicylique (Aspirine)
- Acétylsalicylate de lysine injectable
- Ibuprofène
- Paracétamol

Conseils :

L'Acide Acétylsalicylique et l'ibuprofène ne doivent pas être délivrés à un patient souffrant de gastrite, de brûlures d'estomac. Ils sont également contre indiqués chez la femme enceinte.

Chez le petit enfant, utiliser de préférence le Paracétamol.

♦ les antipyrétiques :

Ils ont pour but d'abaisser la fièvre chez un malade.

Médicaments utilisés :

- Acide Acétylsalicylique (Aspirine)
- Acétylsalicylate de lysine injectable
- Ibuprofène
- Paracétamol

♦ les anti-inflammatoires :

L'inflammation est la réaction de l'organisme à une agression extérieure, et qui provoque une chaleur, une tumeur et une rougeur. Un anti-inflammatoire permet de diminuer le processus inflammatoire, d'en atténuer ou d'en supprimer les manifestations cliniques mais non d'en traiter la cause initiale.

Médicaments utilisés :

- l'Acide Acétylsalicylique (Aspirine),
- l'Ibuprofène.
- Le Diclofénac

2- Les anti-infectieux :

L'infection est la pénétration et le développement dans un être vivant de microbes (appelés agents infectieux) qui peuvent rester localisés ou diffuser dans l'organisme par voie sanguine. Les microbes sont divisés en plusieurs classes :

- les bactéries
- les virus (hépatite B, sida, ...)
- les parasites (amibiase, paludisme, ...)
- les champignons (mycoses)

Les anti-infectieux visent à supprimer l'infection.

♦ les antibiotiques :

Ce sont des médicaments qui détruisent les bactéries ou arrêtent leur multiplication. Les bactéries sont plus ou moins sensibles aux différents antibiotiques (chaque antibiotique est actif sur une ou plusieurs bactéries déterminées). Pour être efficace, le traitement par un antibiotique doit respecter certaines règles :

- ne pas être employé à tort et à travers mais pour une maladie dont le microbe est bien connu.
- **respecter la posologie et la durée du traitement** (le plus souvent, au moins cinq jours de traitement).

1. Les Pénicillines :

- *Phénoxy méthyl pénicilline ou pénicilline V*
- *Amoxicilline*
- *Ampicilline*
- *Benzyl-pénicilline*
- *Benzathine Benzyl-pénicilline*

2. Les tétracyclines :

- *Tétracycline,*
- *Doxycycline,*

3. *Le Chloramphénicol.*

4. *La Gentamicine.*

5. *Le Cotrimoxazole.*

6. *L'Érythromycine.*

Pour les antibiotiques, l'ordonnance médicale est obligatoire. Il ne faut pas administrer la tétracycline, le cotrimoxazole ou le chloramphénicol à une femme enceinte. La tétracycline ne doit pas être prescrite chez l'enfant de moins de 8 ans.

♦ les antiparasitaires :

Ce sont des médicaments qui tuent les parasites internes ou externes de l'homme.

→ les antipaludéens :

Le paludisme est une maladie dûe à un parasite (le Plasmodium) transmis à l'homme sain par la piqûre d'un moustique (l'anophèle femelle) infecté. Dix à trente jours après la piqûre (période d'incubation) se développe une fièvre avec frissons, malaise général, maux de tête, courbatures et troubles digestifs. Il existe aussi une forme grave avec atteinte neurologique; c'est l'accès pernicieux qui atteint surtout les enfants, et qui peut évoluer vers un coma ou un état convulsif.

Outre les méthodes de prévention (utilisation de moustiquaires imprégnées, lutte contre le moustique), il existe des médicaments contre le paludisme :

- la *chloroquine* (efficace en prévention et en traitement, bien respecter la posologie),
- la *sulfadoxine-pyriméthamine* (effet prolongé, mais ne pas prescrire chez la femme enceinte),
- les sels de *quinine* (existe en comprimé et en ampoule injectable)
-

Déclaration de l'OMS :

Pour réduire la morbidité et la mortalité liées au paludisme , l'OMS a publié le 25 avril 2002 un communiqué de presse pour engager les pays à adopter de nouveaux antipaludiques non résistants : les associations thérapeutiques à base d'artémisinine (ACT). L'OMS encourage également de privilégier davantage la prévention de paludisme, et recourir à des mesures économiques d'une efficacité avérée comme les moustiquaires imprégnées d'insecticides.

→ les anti-amibiens :

La dysenterie amibienne est une parasitose provoquée par l'amibe dysentérique qui se manifeste par des douleurs abdominales, des envies fréquentes d'aller à la selle, et par des selles glaireuses ou sanguinolantes. L'amibiase peut évoluer vers une forme chronique avec des manifestations extra-intestinales (hépatique, pulmonaire...) La maladie se transmet par les mains souillées (par les déjections) ou par les aliments crus et l'eau de boisson.

Le médicament prescrit est le *métronidazole*, à prendre pendant les repas et en évitant la consommation d'alcool au cours du traitement.

→ les anti-bilharziens :

La bilharziose est une maladie parasitaire. La contamination se fait par pénétration du parasite à travers la peau de l'homme lors de baignades dans des eaux stagnantes. Les œufs du parasite sont éliminés dans les urines ou les selles, qui recontaminent alors les eaux. Le traitement préconisé est le *praziquantel*.

→ les anthelmintiques :

Les helminthiases sont des maladies provoquées par des vers intestinaux (ascaris, oxyures, tænia) qui entraînent des affections plus ou moins graves. Les signes cliniques peuvent être une altération de l'état général, un amaigrissement, des manifestations allergiques (démangeaisons, prurit anal), des troubles digestifs et une possible expulsion d'anneaux de vers par l'anus (taenia).

En **prophylaxie individuelle**, on recommandera de se laver les mains avant les repas et après le passage à la selle, de se couper et brosser les ongles, laver les légumes crus.

En prophylaxie collective : l'évacuation des eaux usées et l'installation de latrines.

Contre le taenia, la prévention consiste en la cuisson complète de la viande de porc et de boeuf.

Les **anthelmintiques** sont des médicaments qui provoquent la mort ou l'expulsion des vers. On distingue :

- le *niclosamide* (contre le ténia),
- le *mé bendazole* (contre les ascaris, les oxyures et les ankylostomes).

→ les antiparasitaires externes :

La gale est une parasitose cutanée contagieuse. Elle se transmet par les contacts ou par les literies ou du linge souillés. Elle est favorisée par une mauvaise hygiène et le manque d'eau.

Le médicament utilisé est le *benzoate de benzyle* à 25%, que l'on applique en badigeonnage sur tout le corps, en respectant le visage et les muqueuses. Il faut également désinfecter la literie et les vêtements en les faisant bouillir.

Le *benzoate de benzyle* est aussi utilisé dilué à 25% pour le traitement des poux.

→ les antifongiques (ou antimycosiques) :

Les mycoses sont des maladies parasitaires provoquées par des champignons. Ces champignons, normalement inoffensifs pour l'homme, profitent de conditions favorables (mauvaise hygiène, macération, prise d'antibiotiques) pour se développer.

On distingue :

- les mycoses cutanées (teignes du cuir chevelu, candidose du nourrisson),
- les mycoses vaginales qui se caractérisent par des écoulements non sanglants de l'appareil génital féminin (leucorrhée)
- les mycoses digestives et/ou buccales.

Les antifongiques (ou antimycosiques) sont destinés à lutter contre les infections dues aux champignons.

On utilise la *nystatine* (par voie orale, cutanée ou gynécologique), la *pommade Whitefield* (acide salicylique + acide benzoïque en pommade), le *violet de gentiane* (préparation liquide pour usage externe) et la *griséofulvine* (voie orale).

3- Les médicaments du système digestif :

◆ Les anti-diarrhéiques :

La diarrhée correspond à l'émission de selles liquides plus de trois ou quatre fois par jour. La gravité de la diarrhée réside dans la déshydratation qu'elle peut entraîner. Le premier geste consiste donc à restituer l'eau et les sels minéraux perdus par le malade, en administrant du sel pour réhydratation orale (SRO). Ensuite seulement, on s'attaquera à la cause réelle de la diarrhée :

- | | |
|----------------------|---|
| diarrhée parasitaire | → antiparasitaires (<i>métronidazole</i>) |
| diarrhée bactérienne | → antibiotiques (<i>cotrimoxazole</i> ,
<i>amoxicilline</i>) |
| diarrhée virale | → pas de traitement spécifique |
| diarrhée mycosique | → antifongiques (<i>nystatine</i>) |

◆ les antispasmodiques :

Ces médicaments diminuent ou suppriment les spasmes gastro-intestinaux et les spasmes génito-urinaires. On utilise pour cela l'*atropine*, la *butylscopolamine* ou la *butylhyoscine*.

◆ les antiémétiques :

Ce sont des médicaments qui traitent les vomissements et les nausées. On utilise le *métoclopramide*, la *métopimazine* ou la *chlorpromazine*, par voie orale ou injectable.

◆ les médicaments de l'ulcère gastroduodénale :

L'ulcère gastroduodénal se traduit par des douleurs épigastriques (brûlures, crampes...) plus ou moins rythmées par les repas, régurgitations acides, nausées, constipation.

Les médicaments indiqués dans son traitement sont l'*hydroxyde d'aluminium* (anti-acide) et la *cimétidine* (antisécrétoire gastrique).

4- Les anti-épileptiques et anti-convulsivants :

L'épilepsie est une maladie d'origine neurologique, qui se manifeste par des crises de convulsions accompagnées ou non de perte de connaissance. Le principal anti-épileptique est le *phénobarbital*.

Les convulsions sont des contractions involontaires ou spontanées des muscles déterminant des mouvements localisés ou généralisés à tout le corps. Ces convulsions sont surtout observées chez l'enfant, en cas de forte fièvre ou de paludisme grave.

Les anti-convulsivants sont employés pour diminuer ou supprimer les convulsions.

On utilise surtout le *diazépam* et le *phénobarbital*.

5- Les anti-allergiques :

L'allergie est une réaction de l'organisme à un agent dit "allergène" auquel il est particulièrement sensible. Cette réaction peut se traduire par des démangeaisons, des boutons, un rhume, une toux...L'origine de l'allergie peut être une piqûre d'insecte, le pollen, certains aliments, le contact avec certaines matières (ex:: le latex) ou même certains médicaments (ex : la chloroquine).

Les anti-allergiques sont des médicaments qui suppriment ou diminuent la réaction allergique. On utilise la *chlorphéniramine* (ou *chlorphénamine*) et la *prométhazine*.

Dans les cas où la réaction allergique est très forte (choc anaphylactique, oedème de Quincke), on utilise des médicaments d'urgence comme les corticoïdes (*hydrocortisone* ou *dexaméthasone* en IV) ayant une action anti-inflammatoire et anti-allergique.

6- Médicaments de l'appareil respiratoire :

L'asthme est une affection bronchique qui se manifeste par des crises d'étouffement et par une hypersécrétion au niveau des bronches. L'asthme peut avoir une origine allergique, climatique (froid, humidité), infectieuse, ou psychologique (anxiété). Le traitement de l'asthme est composé de bronchodilatateurs (*aminophylline*, *salbutamol*), de corticoïdes pour leur action anti-inflammatoire et anti-allergique (*hydrocortisone*, *dexaméthasone*), et d'anti-infectieux en cas d'infection respiratoire.

Les infections respiratoires sont traitées par les antibiotiques (cf précédemment).

Les antitussifs comme la *terpine codéïne* sont des médicaments employés dans le traitement de la toux sèche.

La *carbocystéine* est un fluidifiant des sécrétions bronchiques qui calme les toux grasses ou productives.

7- Médicaments utilisés en ophtalmologie (maladies des yeux) :

Une conjonctivite est une inflammation de l'œil qui se manifeste par une rougeur et une sensation de gêne et de brûlure. Si l'on observe un écoulement clair, la conjonctivite n'est pas infectieuse, on la traite avec un simple antiseptique. En cas d'écoulement purulent, cela signifie qu'il y a une infection, on doit utiliser un antibiotique.

Les médicaments utilisés sont :

- le *nitrate d'argent collyre 1 %* : antiseptique; utilisé en prévention de l'infection gonococcique du nouveau-né.
- le *chloramphénicol collyre et la pommade tétracycline 1 %* : antibiotique employé dans les conjonctivites purulentes.

Rappel : Un flacon de collyre ne doit pas être utilisé au-delà de **quinze jours** après son ouverture.

8- Les médicaments utilisés en gynécologie et en obstétrique :

La gynécologie est la partie de la médecine qui s'occupe de l'appareil génital féminin et l'obstétrique s'intéresse plus particulièrement à la grossesse et à l'accouchement.

Deux types de médicaments sont principalement utilisés.

- les **utérotoniques** (*oxytocine, méthylergométrine*) favorisent les contractions utérines et arrêtent les hémorragies utérines pouvant venir après un accouchement.
- les **dilatateurs** (*salbutamol*) provoquent un relâchement des muscles, et est utilisé en cas de contractions utérines pendant la grossesse avec risque d'accouchement prématuré.

9- Les antiseptiques et désinfectants :

Les antiseptiques sont des médicaments destinés à désinfecter la peau et les plaies, c'est-à-dire à supprimer les bactéries sur un organisme vivant. Les désinfectants ont pour but de débarrasser une surface inerte (sols, murs, matériel...) de ses bactéries. Certains produits sont à la fois antiseptiques et désinfectants.

La polyvidone iodée (solution à 10%) est utilisée pour :

- la désinfection de la peau, des plaies et des brûlures : une application à chaque changement de pansement de *solution diluée à 2,5%* (1 part de solution 10% + 3 parts d'eau bouillie refroidie).
- le traitement des mycoses, des infections cutanées et manifestations cutanées de certaines viroses (herpès, zona...) : une application 2 fois / jour de *solution à 10%*.
- le traitement des infections et mycoses sur les muqueuses : une application 2 fois / jour de *solution diluée à 0,5%* (1 part de solution à 10% + 19 parts d'eau bouillie refroidie).
- la désinfection des mains avant un acte médical : après lavage et savonnage, frictionner les mains encore humides avec la *solution à 10%*.
- la désinfection du petit matériel avant chirurgie : tremper les instruments dans la *solution diluée à 2,5%* pendant 15 minutes.

Ne jamais utiliser de façon répétée chez l'enfant de moins d'un mois.

Ne jamais associer avec la mercuroscéïne, le Mercurochrome®, le Merfen® et autres dérivés mercuriels.

L'alcool éthylique détruit les cellules et ne doit donc pas être utilisé directement sur les plaies mais sur la peau avant une intervention chirurgicale ou une injection (utiliser l'alcool à 60 ou 70°C).

La **chlorhexidine à 0,05%** (10 ml de solution à 5% pour un litre d'eau bouillie préalablement) est utilisée pour le nettoyage des plaies et des brûlures, pour la désinfection des mains et du matériel médico-chirurgical.

Conservation : -*solution concentrée (5%)* : pas de précaution particulière.
 -*solution diluée pour l'emploi (0,05%)* : 1 semaine maximum.

Le **violet de gentiane** est employé pour la désinfection des plaies et brûlures, et **l'éosine** est un faible antiseptique ayant surtout un pouvoir asséchant.

10- Les solutions de perfusion :

Elles sont indiquées principalement dans 3 cas :

- réhydratation par voie veineuse.
- remplissage vasculaire.
- dilution des médicaments injectables par voie veineuse.

On utilise le plus souvent le *soluté glucosé à 5%*, le *soluté salé à 0,9%*, et le *Ringer lactate*. Ils peuvent être conditionnés en flacons ou poches de 250 ou 500 ml.

Remarque :

Avant de délivrer ce type de médicament, le gérant contrôle le flacon à la lumière pour vérifier la limpidité; il rejettera les flacons présentant des particules en suspension.

11 Les anti-anémiques et vitamines :

L'**anémie** est une maladie due à la carence en fer ou en acide folique faisant suite à une insuffisance d'apport (malnutrition, grossesse, allaitement) ou à des pertes sanguines (ulcère hémorragique, règles abondantes, parasitose intestinale).

Les manifestations cliniques sont la fatigue, des troubles de la croissance chez l'enfant, des lésions des ongles et des cheveux clairsemés.

On va donc administrer au patient des anti-anémiques comme le *sulfate de fer*, *l'acide folique*, ou la combinaison de ces deux éléments.

La combinaison *Fer sulfate / Acide folique* est souvent indiquée en prévention de l'anémie chez la femme enceinte.

Les **vitamines** sont indispensables à la croissance et au bon fonctionnement de l'organisme. Elles sont apportées normalement par une alimentation suffisante et "équilibrée".

La malnutrition entraîne une carence en vitamine.

Notamment, en *vitamine A ou rétinol* :

- chez le nourrisson peut provoquer un arrêt de la croissance.
- chez l'enfant et l'adulte, des troubles de la vision et une sécheresse de la peau.

On utilise alors en prévention ou en traitement le *rétinol* sous forme de capsules.

Remarque :

Alimentation riche en vitamine A : huile de palme, légumes et fruits oranges ou rouges, oeufs, lait entier et viandes.